



**Jacques-Bernard MAGNER**  
**Sénateur du Puy-de-Dôme**  
**Conseiller municipal**  
**de Charbonnières-les-Vieilles**

---  
Vice-Président de la Commission de la Culture,  
de l'Éducation et de la Communication

---  
Membre du Haut Conseil  
de la Vie Associative

Nos réf : JBM/SM - INT-029/2020

Manzat, le 25 juin 2020

**Monsieur Christophe CASTANER**  
**Ministre de l'Intérieur**  
**1, place Beauvau**  
**75800 PARIS CEDEX 08**

**CABINET DU MINISTRE**

Monsieur le Ministre,

J'attire votre attention sur le transfert à Mende (Lozère) de l'hélicoptère Dragon 63 médicalisé par les équipes du CHU de Clermont-Ferrand avec le concours des sapeurs-pompiers des quatre SDIS auvergnats.

Cet hélicoptère basé à l'aéroport d'Aulnat assure la sécurité de nos concitoyens et des nombreux touristes qui fréquentent notre région en été.

Il n'est pas acceptable de prétendre qu'il pourra être opérationnel au départ de Mende qui est à plus de 300 km de certains de nos territoires.

Par ailleurs, les années précédentes, c'est l'hélicoptère de la Sécurité civile (Dragon 34) basé à Montpellier qui intervenait sur la Lozère comme sur d'autres départements de cette région.

Je vous demande de revenir sur cette décision soutenue par Madame la Préfète de Lozère au détriment de la sécurité de nos concitoyens.

Vous en remerciant à l'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*  
**Jacques-Bernard MAGNER**  
**Sénateur du Puy-de-Dôme**